





Déclaration du SNUipp-FSU18 - CAPD du 6 octobre 2020

Nous sommes réunis ce jour pour promouvoir dans le corps des PE le dernier instit encore en activité. Cette promotion est l'occasion de parler du sort des ex instis, nombreux, qui se trouvent de plus en plus lésés par le système de promotions.

Pour l'avancement à la classe normale, aucune compensation n'a été admise lors du passage au nouveau système de promotions. En effet, avant les accords PPCR, ces collègues passaient quasi systématiquement au grand choix (car le barème était constitué de l'AGS + la note pédagogique). Malgré les interventions du SNUipp-FSU pour tenter de trouver un mécanisme permettant de ne pas léser ces collègues, le ministère de l'époque n'a pas voulu donner suite.

Concernant le passage à la hors classe, nos collègues ex instits sont de nouveau pénalisés car le 1er critère de départage est l'ancienneté dans le corps et non l'AGS totale. Nous demandons de nouveau que le 1er critère de départage lors de ce changement de grade soit l'AGS.

Que pouvez-vous répondre à un collègue ancien instituteur qui vient juste de passer au $10^{\text{ème}}$ échelon après 30 ans de carrière? Nous, nous répondons seulement que c'est une réelle injustice et qu'il est fort dommage que les inspections des collègues n'aient pas permis de rattraper la baisse d'échelons dans le passage d'instit à PE. La mise en place du concours pour passer d'instit à PE a été et reste une réelle aberration. C'est comme si aujourd'hui, tous les PE qui n'ont pas un master devaient repasser un concours.

Il n'est pas normal et même scandaleux que des collègues ex instits partent à la retraite sans pouvoir bénéficier du passage à la hors classe !

Nous souhaitons revenir également sur la "surchauffe" de nos collègues directeurs en ce début d'année. La complexité du contexte associée à la multiplicité des tâches de direction (dans des délais forts courts pour la remontée des documents concernant le projet d'école et le PPMS) a littéralement épuisé nos collègues! Nous vous avions interpellé sur ce point lors d'une audience le 17 septembre dernier. Vous vous étiez engagés à soulager ces derniers en accordant du temps supplémentaire pour remonter les documents concernant le projet d'école et le PPMS mais hélas, nos collègues n'ont pas pu s'apercevoir de ce geste car cette information est mal redescendue au niveau des circonscriptions, ce qui est vraiment regrettable !!!!

Sur la direction d'école, les demandes de la profession sont pourtant connues du ministère qui a lui-même mené enquête l'an dernier. Il est urgent de créer des emplois statutaires à temps plein pour l'aide à la direction et au fonctionnement de l'école. Toutes les écoles ont besoin d'une augmentation de leur temps de décharge. La partie administrative de la fonction doit être allégée et les tâches non indispensables pour la vie de l'école, les élèves et les familles doivent être supprimées. C'est de cela que les directions des écoles ont besoin en urgence et non pas d'une assignation de nouvelles compétences en fonction des appétences des uns et des autres.

La question de la **revalorisation salariale** permettant de reconnaitre véritablement la fonction de direction reste toujours d'actualité, au même titre d'ailleurs que la rémunération de l'ensemble des personnels des écoles. A ce sujet, nous aimerions avoir des informations sur la tenue d'un groupe de travail sur la direction d'école.

Enfin, nous souhaitons aborder la formation telle qu'elle se dessine cette année. La mise en place du plan Maths et du plan français commencera prochainement, après une réunion d'informations à laquelle seront conviés les collègues concernées pour l'année scolaire 2020-2021. C'est l'information que vous nous avez transmise lors d'une réponse à l'un de nos courriers. Nous avons donc été surpris d'apprendre qu'une réunion concernant le plan mathématiques avait déjà eu lieu sur la circonscription de St Amand le 28 septembre (les collègues ayant été prévenus même pas une semaine avant) et que les visites en classe commenceraient dès cette semaine.

Ces mêmes collègues, bien que tenant à ce dispositif de formation, ne comprennent pas les modalités qui ont été retenues. Ils souhaiteraient au préalable, un vrai travail d'équipe dans la préparation des diverses séances, ce que nous comprenons et partageons. Il en va de même, bien évidemment, pour la conduite de la séance.

Ces demandes sont tout à fait en cohérence avec les textes du ministère puisqu'il est écrit que les enseignants doivent être « pleinement acteurs de leur formation », qu'ils sont associés à la « définition des thématiques et des modalités de travail. Ce plan français reconnait ainsi, je cite, « leur professionnalité, promeut leur réflexion collégiale et les responsabilise dans la dynamique de formation ».

Au regard de ces textes, nous sommes très étonnés de la mise en place de ces plans français et maths dans le département.

Nous souhaitons terminer cette déclaration sur une autre incompréhension, celle de « formations » prises sur le temps des journées de prérentrée, comme dans la circonscription de Vierzon. En effet, alors que la concertation en équipe est cruciale à la rentrée, particulièrement à cette rentrée et que les équipes n'ont jamais assez de temps pour échanger ensemble, il nous parait aberrant d'utiliser ces demi-journées pour des « formations » de circonscription.

En cette rentrée, au lieu qu'on leur impose (des évaluations, des formations) les collègues ont plus que jamais besoin de confiance et de temps pour faire leur métier au plus près des besoins des élèves.